



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Minimas conventionnels branche télécoms : un échec

## un marché télécoms en bonne santé, malgré la crise sanitaire

- Progression du marché : + 0,4 Milliards d'€ en 2020 (+1,3%)
- Progression du nombre de clients mobiles la plus importante depuis 5 ans : +1,7 millions de clients (+2,2%)
- Progression du nombre de clients haut débit : + 600 000 abonnés (+2%)
- Une marge stable, toujours autour de 33% (pour les 4 plus grands opérateurs)

*Données rapport de Branche Télécoms 2020 (site de l'HumApp : Organisation Patronale)*

## Une posture paradoxale des représentants de L'Humapp

Au vu d'un marché télécoms en bonne santé, le ton de l'austérité dans les négociations a pourtant été donné dès le début par l'organisation patronale. La revalorisation générale des salaires, proposée lors de la première séance, n'était que de 0,2%. La seconde et dernière séance a vu cette proposition s'améliorer, pour terminer à un maximum de 0,5%.

Dans ce contexte, identique pour toute la profession, certains opérateurs ont pourtant déjà inscrit des valeurs bien plus ambitieuses dans leurs NAO (Bouygues se situe entre + 1,2 et 1,6% de revalorisation selon les niveaux d'emplois, TDF s'est déjà engagé sur un niveau de 1,8%).

Sans surprise, cette politique d'austérité de l'HumApp, est reprise par SFR, avec 0% d'augmentation générale des salaires proposé à l'ouverture des négociations.

En fermant totalement la porte des négociations à 0,5%, le syndicat patronal a conduit à l'échec de la négociation et a surpris l'ensemble des organisations syndicales, désireuses d'atteindre une augmentation mesurée, mais réaliste, autour de 1% :

- La CFDT ainsi que toutes les organisations syndicales n'ont donc pas pu signer une proposition aussi peu ambitieuse et autant décalée de la réalité économique du secteur.

Les arguments développés par les représentants du patronat, ont reposé essentiellement par la perte de clients lié au risque de fermeture d'entreprises à venir (risque non chiffré et non présenté dans ses détails) ainsi qu'une indexation de la revalorisation proposée, sur l'inflation, quasi nulle en 2020.

La CFDT dénonce cette posture préjudiciable aux salariés du secteur d'activité :

- Absence de reconnaissance

En 2020, les salariés des télécoms ont été les acteurs du maintien en service des réseaux et de leur adaptation à une situation inédite (augmentation des capacités face au besoin massif de télétravail).

La généralisation du télétravail a été possible au prix de nombreux efforts des salariés de ces réseaux télécoms, malgré la crise sanitaire et au péril de leur santé, pendant leurs interventions durant le confinement.

- Absence de partage de la valeur créée

Les entreprises ont été contraintes d'augmenter leur parc de téléphones mobiles et le débit sur leur serveurs d'accès VPN pour s'adapter au télétravail, contribuant à l'augmentation du chiffre d'affaire du secteur.

La CFDT s'indigne de l'absence de réelles négociations et de l'indécence des propositions, en regard des efforts déployés et la richesse créée par les salariés.